



MAS, CSAPA : pas de salariés au rabais

Un même diplôme, un même employeur, une seule fonction publique hospitalière : un même salaire !

Mensonges et mépris

L'augmentation promise de 183 euros mensuels n'est pas encore arrivée dans nos poches que déjà les soignants du secteur médico-social en sont exclus !

On voit bien ce que valent les promesses des ministres : à la première occasion ils reprennent ce qu'ils ne nous ont même pas encore donné !

Pas de soignants au rabais, pas de patients au rabais non plus !

Pourquoi les patients du médico social auraient des soignants (et des soins) moins chers que les autres ? On peut s'attendre à ce que la MAS devienne une unité « porte d'entrée » pour de jeunes professionnels sûrement motivés mais inexpérimentés, qui quitteront la structure dès qu'ils le pourront, privant ainsi les usagers de l'encadrement d'une équipe stable, avec une expérience collective cumulée...

Dans de telles conditions, on risque d'envoyer de jeunes professionnels au casse-pipe et on expose les résidents à la maltraitance passive, tout le contraire de ce qui a été réussi à la MAS ces dernières années. Quel gaspillage !

Tous concernés demain...,

Discriminer aussi grossièrement les salariés du médico social, c'est une insulte à tous les salariés de la fonction publique hospitalière et il faut y répondre avec fermeté. Sinon demain c'est peut être d'autres catégories de salariés qui seront exclus du bénéfice de cette augmentation (pourquoi le médico social ? Et pourquoi pas demain les administratifs ou les soignants qui ne font pas des horaires d'équipe ?). Et même si ce n'est pas à l'ordre du jour pour l'instant, on ne peut pas exclure de la « mobilité » contraintes de soignants vers la MAS ou le CSAPA. Ou le reclassement de certaines structures du sanitaire vers le médico social, avec à la clé une perte de salaire de 183 euros net !

...tous mobilisés dès maintenant !

L'Assemblée Générale des salariés de la MAS et du CSAPA, et la CGT, appellent l'ensemble des salariés du NHN à affirmer l'exigence de l'égalité de traitement entre nous par la grève et l'action.

183 pour tous, quelque soit le secteur d'activité !

Jeudi 8 octobre : blocage de la route de Conches entre 7h30 et 8h30

Au moins une heure de grève

Toutes manifestations de solidarité est la bienvenue

Jeudi 15 octobre : préparons nous à une grève massive.